

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Secrétariat général



Genève, 26 Février 2008

Réf.: **DM-08/1003**
SG/TSB

Contact: Tim Kelly

Tél.: +41 22 730 5111

Fax: +41 22 730 5853

E-Mail: tsbspd@itu.int

- Aux administrations des Etats Membres;
- Aux Membres de Secteur de l'UIT;
- Aux Associés de l'UIT;
- Aux organisations internationales, régionales et nationales concernées

Copie:

- Aux Présidents et Vice-Présidents des Groupes consultatifs et des Commissions d'études des Secteurs de l'UIT

Objet: **Colloques de l'UIT sur les TIC et les changements climatiques**
– **Kyoto (Japon), 15-16 avril 2008**
– **Londres (Royaume-Uni), 17-18 juin 2008**

Madame, Monsieur,

1 L'UIT organise un *Colloque sur les TIC et les changements climatiques* qui se tiendra les 15 et 16 avril 2008 à Kyoto (Japon), à l'invitation du Ministère des affaires intérieures et des communications (MIC) du Japon. Afin de permettre une plus large participation, un *Colloque* de suivi sur le même sujet se tiendra les 17 et 18 juin 2008 à Londres (Royaume-Uni), à l'invitation de British Telecom (BT).

2 La participation est ouverte aux Etats Membres, aux Membres de Secteur et aux Associés de l'UIT ainsi qu'à toute personne physique ou société d'un Etat Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont également membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation aux deux *Colloques* est gratuite et aucune bourse ne sera accordée. Les discussions auront lieu uniquement en anglais.

3 Le changement climatique est un problème planétaire qui appelle des mesures de la part de tous les segments de la société, y compris le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). L'adoption du *Protocole de Kyoto* en décembre 1997 marque un tournant dans les efforts déployés par la communauté internationale pour lutter contre les changements climatiques. Ce protocole fixe en effet des limites aux émissions des gaz à effet de serre, qui commenceront à entrer en vigueur en 2008.

4 Dix années se sont écoulées depuis l'adoption du *Protocole de Kyoto* et le nombre d'utilisateurs des TIC dans le monde a plus que triplé. Kyoto est donc tout naturellement le lieu pour lancer une nouvelle initiative de l'UIT afin de réfléchir à la responsabilité des TIC dans l'augmentation des gaz à effet de serre et le rôle positif de ces technologies dans l'observation, le suivi des changements climatiques et l'atténuation de leurs effets ainsi que sur le plan de l'adaptation.

5 Ces *Colloques* vont rassembler d'éminents spécialistes dans le domaine, décideurs de haut niveau, ingénieurs, concepteurs, planificateurs, responsables publics, régulateurs, spécialistes de la normalisation, etc. Il s'agit essentiellement de sensibiliser l'opinion à l'importance des TIC et aux possibilités qu'offrent ces technologies pour atténuer les effets des changements climatiques et, dans cette optique, de déterminer quelles activités l'UIT devra entreprendre dans ce domaine, y compris la normalisation des équipements et les réseaux TIC et les activités de développement. On espère que les résultats des deux *Colloques* pourront servir de contributions aux discussions qui détermineront l'orientation des travaux futurs de l'UIT, y compris à l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de 2008 (AMNT-08)¹ et pour les activités du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT².

6 Les rapports des Présidents des deux *Colloques* seront également transmis, comme contributions, à d'autres réunions connexes, notamment la prochaine réunion du G8 au Japon (2008), la réunion ministérielle de l'OCDE en République de Corée (2008), la 7ème réunion ministérielle de l'APEC (APEC TELMIN 7) en Thaïlande (2008), l'Initiative sur le changement climatique du FEM et les conférences prévues dans la Convention - cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Les participants à chacun de ces *Colloques* devraient parvenir à des conclusions spécifiques sur le rôle des TIC dans la lutte contre le changement climatique.

7 On trouvera à l'adresse: <http://www.itu.int/ITU-T/worksem/climatechange/call.html>, un appel à présenter des contributions lors de ces deux *Colloques* ainsi qu'un appel à orateurs, dans les domaines suivants:

- Changements climatiques et incidence des TIC sur ces changements.
- Utilisation des TIC pour la surveillance, la détection et la prévision des effets des changements climatiques.
- Utilisation des TIC pour atténuer les effets locaux des changements climatiques.
- Les TIC et une action concertée contre le réchauffement de la planète.
- La normalisation des TIC et la gestion du spectre dans le domaine des changements climatiques.

La date limite pour l'appel à contributions et à orateurs est le **29 février 2008**. Les contributions devraient être envoyées par courrier électronique à l'adresse tsbtechwatch@itu.int. Le texte intégral des contributions/exposés acceptés devrait être soumis au plus tard le **vendredi 28 mars 2008** (pour le *Colloque de Kyoto*) ou le **vendredi 30 mai 2008** (pour le *Colloque de Londres*).

8 De plus amples informations sur ces deux événements sont disponibles sur le site web de l'UIT à l'adresse: <http://www.itu.int/ITU-T/worksem/climatechange/index.html>. Les avant-programmes seront postés sur ce site ainsi que des informations pratiques et les modalités d'inscription aux deux *Colloques*. Le *Colloque* de Kyoto s'ouvrira le 15 avril à 10 heures (heure locale). On trouvera également sur le site web un document d'information sur les *TIC et les changements climatiques*, publié en décembre 2007 et examiné par le Groupe consultatif pour la normalisation des télécommunications de l'UIT-T, ainsi qu'une note de liaison envoyée aux Commissions d'études sur ce sujet (en annexe au Rapport 26 du GT 4 du GCNT).

¹ L'AMNT-08 se tiendra du 21 au 30 octobre 2008 à Johannesburg, République sudafricaine. Voir l'adresse: <http://www.itu.int/ITU-T/wtsa-08/index.html>.

² Voir l'adresse: <http://www.itu.int/ITU-D/cyb/app/e-env.html>.

9 Dans le cadre des activités de l'UIT-T dans ce domaine, la Commission d'études 15 de l'UIT-T a organisé du 13 au 15 février 2008 une série de séances de discussion sur les économies d'énergie. Pour tout complément d'information, veuillez consulter le site web de la Commission d'études 15 à l'adresse: <http://www.itu.int/ITU-T/studygroups/com15/index.asp>.

10 Nous vous rappelons que les ressortissants de certains pays ont besoin d'un visa pour entrer au Japon et au Royaume-Uni et que les participants doivent prendre les mesures appropriées bien avant les dates de réunion.

11 En conclusion, je compte sur votre participation à ces *Colloques* et attends avec intérêt votre point de vue sur la stratégie future de l'UIT pour réagir au problème planétaire du changement climatique.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Dr Hamadoun I. Touré,
Secrétaire général